

OBSERVATIONS

a) Le *Comité permanent* se charge d'acquitter les frais de pension et de logement de tous les professeurs congressistes. Ceux-ci devront, huit jours avant le Congrès, retenir leur chambre au Séminaire de Québec.

b) MM. les Rapporteurs sont priés de préparer un résumé, ou une courte analyse de leur travail. Ce résumé sera imprimé et distribué aux congressistes avant les séances. On voudra bien faire parvenir ces résumés ou analyses au président du *Comité permanent*, M. l'abbé CAMILLE ROY, Québec, le 15 avril 1914.

c) Le comité de réception sera composé de prêtres du Séminaire de Québec.

d) Un compte rendu contenant tous les actes du Congrès, exposés, délibérations, études, vœux, sera préparé et mis en vente aussitôt que possible par le *Comité permanent*.